

Impôt sur le revenu : les nouveautés de la loi de finances 2026



© 2026 Les Echos Publishing
La loi de finances pour 2026 procède à une réévaluation du barème de l'impôt sur le revenu. Et la contribution différentielle sur les plus hauts revenus est, comme prévu, reconduite.

Une revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu

Afin de protéger le pouvoir d'achat des Français, les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu 2025, qui sera liquidé en 2026, sont revalorisées de 0,9 % afin de prendre en compte l'inflation.

IMPOSITION DES REVENUS 2025	
Fraction du revenu imposable (une part)	Taux d'imposition
Jusqu'à 11 600 €	0 %
De 11 601 € à 29 579 €	11 %
De 29 580 € à 84 577 €	30 %
De 84 578 € à 181 917 €	41 %
Plus de 181 917 €	45 %

De la même façon, le plafonnement des effets du quotient

familial est relevé, pour l'imposition des revenus de 2025, de 1 791 à 1 807 € pour chaque demi-part accordée, soit à 904 € (au lieu de 896 €) par quart de part additionnel.

La contribution différentielle sur les hauts revenus

Une contribution temporaire, dite « différentielle », a été instaurée pour assurer une imposition minimale de 20 % des plus hauts revenus. Ainsi, dès lors que la somme de l'impôt sur le revenu et de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR) est inférieure à 20 % du revenu, une contribution différentielle est appliquée pour atteindre ce niveau d'imposition. Cette contribution s'applique aux contribuables dont le revenu dépasse 250 000 € pour un célibataire et 500 000 € pour un couple.

Initialement instituée pour la seule année 2025, ce dispositif est finalement reconduit jusqu'à ce que le déficit du budget général passe sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB).

[Loi n° 2026-103 du 19 février 2026, JO du 20](#)

© 2026 Les Echos Publishing